



Canadien 4 Gretzky 2

— D 1

Les timbres
passent à 32¢
aujourd'hui

• Hausse contestée

— B 6



bonne journée !

TEMPÉRATURE—

NUAGEUX: 0°C. — DEMAIN: CIEL VARIABLE..... C-7

Aujourd'hui

CUEILLETTE DES ORDURES

Les autorités municipales de Sherbrooke ont affirmé hier que, malgré le temps supplémentaire payé pour compléter la cueillette des ordures avec le nouveau système des chariots, les économies demeurent im-

portantes et que les retards étaient surtout dus à la tempête de neige, à une période d'acclimatation et à la négociation en cours avec la ville.

A-3



DOSSIER "LES JEUNES ET L'ALCOOL"

Dans la série d'articles traitant de la consommation d'alcool chez les adolescents, il est question aujourd'hui des problèmes personnels et familiaux que cache souvent une consommation abusive d'alcool.

B-1

MOINS DE POLICIERS À BROMPTONVILLE

Le conseil municipal de Bromptonville a reçu trois pétitions dimanche soir. Mais il a favorisé celle demandant la réduction des effectifs de son

corps policier, diminution qui entrera en fonction le premier janvier 1984, si Québec approuve la transformation.

A-5

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....C-5
- LE CANADA.....B-6
- CARR. ET PROF.....B-5
- DÉCÈS.....C-10
- DÉTENTE.....C-8
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-6
- LE QUÉBEC.....B-3
- ROMAN.....C-9
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1

la tribune

73e ANNÉE — No 201 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, MARDI 15 FEVRIER 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$7.25 par semaine

L'Assemblée nationale convoquée

Une loi très, très rigoureuse ... promet Lévesque

QUÉBEC (PC) — La loi spéciale qui sera déposée à l'Assemblée nationale cet après-midi pour forcer le retour au travail des 70,000 enseignants sera "très, très rigoureuse" aussi bien pour les syndicats que pour les syndicats, a affirmé hier soir le premier ministre René Lévesque.

"On a atteint la limite de tolérable et il faut que ça finisse", a déclaré M. Lévesque au cours d'une rencontre avec la presse à l'issue de la réunion du conseil des ministres.

Le premier ministre n'a pas voulu dévoiler les détails de cette législation mais il a indiqué qu'elle comportera "des prescriptions qui forceront une réflexion renouvelée".

"S'il ne se fait pas "d'illusions excessives", M. Lévesque n'écarte cependant pas la possibilité d'une entente d'ici à l'adoption de la loi qui, estime-t-il, devrait nécessiter deux jours de débats.

"S'il n'y a pas d'entente sur les bases que tout le monde connaît parmi les intéressés et s'il n'y a pas de retour au travail, a-t-il dit, une loi très très rigoureuse va être proposée au Parlement et, je pense

bien, votée au cours des deux prochains jours. Si jusque là, il n'y a pas eu d'entente ni de retour au travail, c'est cette loi-là qui s'appliquera."

Selon le premier ministre, le recours à une loi spéciale aura aussi pour effet de remettre en question ce qui avait déjà été mis sur la table.

"Ca ne peut pas d'aucune façon être plus payant pour ceux qui restent dehors en prétendant traverser le gouvernement que pour ceux qui ont fini par accepter l'idée qu'il y a une limite à ce que la société peut payer", a-t-il dit.

Les enseignants des niveaux élémentaire, secondaire et collégial sont en grève illégale depuis maintenant 12 jours.

Les députés ont été convoqués hier après-midi à la suite d'une dé-



cision du cabinet Lévesque réuni en séance extraordinaire à Québec.

Il s'agira de la neuvième loi d'exception adoptée par le gouvernement péquiste depuis son entrée au pouvoir en 1976.

Dimanche, il y a eu quatre rencontres entre le ministre Laurin et les négociateurs de la CEQ.

M. Laurin a alors exposé qu'il était prêt à prendre en main cette négociation à la condition que les enseignants mettent fin à leur débrayage.

Les négociateurs syndicaux lui ont répondu qu'ils refusaient de se plier à cette condition et que seule la suspension des décrets pourrait ramener les enseignants au travail.

"Nous rentrerons au travail lorsque nous aurons obtenu des conditions de travail acceptables quant à la tâche et la sécurité d'emploi en

particulier..." a déclaré Robert Bisailon, responsable de la négociation pour les enseignants du primaire et du secondaire membres de la CEQ.

M. Bisailon qui a participé aux quatre rencontres avec le ministre Laurin, a cependant trouvé une certaine ouverture dans les propos du ministre.

Hier matin, M. Laurin a convoqué une conférence de presse pour exposer qu'il serait peut-être possible de satisfaire aux exigences des enseignants sur la question de la tâche tout en respectant le cadre financier du gouvernement.

"Il y a plusieurs chemins qui mènent à Rome", a-t-il dit, en précisant que pour maintenir la charge d'enseignement à son niveau actuel il faudrait que la CEQ accepte en retour de sacrifier des demandes à incidence monétaire.

Les Cuirs Acton en faillite

ACTON VALE (PC) — Les Cuirs Acton Ltée sont en faillite. La Cour supérieure de Québec a, en effet, rejeté une demande d'injonction interlocutoire qui aurait pu empêcher la vente par soumission de toutes les marchandises qui ont été saisies, il y a trois semaines environ, par le Trust national.

Pour régler ses problèmes financiers, Les Cuirs Acton avaient invoqué en novembre dernier l'article 11 de la loi C-25 d'arrangement d'une compagnie avec ses créan-

ciers. M. LaBrecque avait été nommé coordonnateur dans cette affaire.

Malgré l'existence de cette ordonnance de la Cour, la compagnie Canton, entreprise montréalaise qui vend du cuir, a pris possession de la marchandise en vertu d'un bref de saisie. Pour sa part, le Trust national, par l'entreprise de son agent Peat Marwick Ltée, a fait appel à des offres pour la vente des marchandises saisies. La compagnie pourrait aller en appel.

- Cegep: Leroux appuie Québec
- Des enseignants contestent la constitutionnalité des décrets

— A 2, B 3

Carnaval de Rio: 80 morts

• 6,700 personnes hospitalisées

RIO DE JANEIRO, Brésil (AFP) — Au moins 80 personnes sont mortes pendant les festivités du Carnaval de Rio de Janeiro, entre samedi matin et lundi à 18h00 locales (21h00 GMT), a indiqué le service de santé de cette ville de la côte brésilienne.

Plus de 6,700 personnes ont été hospitalisées samedi et dimanche, victimes d'accidents divers, d'agressions et d'excès de boissons, a-t-il précisé.

Le nombre des personnes appréhendées pendant le carnaval n'a pas été révélé.



(Laserphoto AP)

la tribune — le métropolitain

Cegep: Leroux endosse le "choix de société" de Québec

d'une ligne à la page
PUBLICITE PUBLI REPORTAGE CONCOURS
PUBLI PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo carnaval

\$7500.

la tribune

5 MARATHONS CONSÉCUTIFS

VOIR LE REGLEMENT CI-BAS

MARATHON CARTE VIOLETTE

GAGNANTS DU \$1,000.

- Mme Francine Bizier, R.R. 2, Notre-Dame des Bois
- Mme Dolorès Pruneau, 50, rue Lomas, Sherbrooke
- M. Rosaire Blanchette, 225, rue Court, App. 3, Sherbrooke
- Mme Jacqueline Doyon, 1490, rue Prospect, App. 1, Sherbrooke
- Mme Philippe Roy, 220, rue Compton est, App. 200, C.P. 383, Waterville
- Mme Lucien Demers 1264, rue St-Jean-Baptiste, Theford Mines
- Mme Pauline Cameron, 914, rue Ontario, Sherbrooke

CES PERSONNES ONT GAGNÉ AVEC LE NO 0-67 PUBLIÉ VENDREDI LE 11 FEVRIER 1983

MARATHON-CARTE ORANGE

MONTANT A GAGNER \$1,500.

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 11 février 1983:
O-72

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 12 février 1983:
N-39

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 14 février 1983:
B-15

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 15 février 1983:
N-35

MARATHON-CARTE OLIVE

MONTANT A GAGNER \$2,000.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 11 février 1983:
N-44, B-15, O-70

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 12 février 1983:
I-26, B-8

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 14 février 1983:
B-10, G-48

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 15 février 1983:
G-55

MARATHON-CARTE BLEUE MARINE

MONTANT A GAGNER \$2,500.

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 11 février 1983:
I-22, B-1, I-28, I-20, G-60

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
SAMEDI, le 12 février 1983:
N-41, I-25, B-3, B-7, B-11

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
LUNDI, le 14 février 1983:
B-2, I-19, N-32, N-37, B-8

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MARDI, le 15 février 1983:
O-83, I-21, N-35, N-33, O-71

REGLEMENT:

- Le BINGO CARNAVAL \$7,500 est une série de 5 MARATHONS dont l'enjeu total est de \$7,500, joué sur 5 cartes différentes. Dans les cinq cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- La première carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (aqua) sera distribuée le 8 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$500.
- La deuxième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (violet) sera distribuée le 15 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$1,000.
- La troisième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (orange) sera distribuée le 22 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$1,500.
- La quatrième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (olive) sera distribuée le 29 janvier 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$2,000.
- La cinquième carte de BINGO LA TRIBUNE 10 (bleu marine) sera distribuée le 5 février 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$2,500.
- Les lecteurs joueront un seul marathon sur chaque carte. Les numéros à marquer sur chaque carte seront différents et seront publiés dès le mardi suivant la distribution. Pendant une certaine période in-
- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra les 5 cartes. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — Avec ses décrets et les aménagements qu'il accepte d'y apporter, le gouvernement a fait "un choix de société" qu'endosse la Fédération des directeurs et directrices de collèges du Québec et, de ce fait, qu'appuie M. José Leroux, le directeur général du Cégep de Sherbrooke.

C'est ce qu'on peut retenir de la rencontre d'hier matin qui a permis au Syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke de questionner M. Leroux sur sa position face aux décrets et au récent cadre de règlement offert par le gouvernement.

En effet, tandis qu'une quarantaine de piqueteurs manifestaient leur mécontentement devant le Club social de Sherbrooke, trois membres de l'exécutif du syndicat ont rencontré et discuté durant environ une demi-heure avec M. Leroux, dans une des salles de cet immeuble.

Evitant de répondre à certaines questions notamment sa position devant la façon dont le gouverne-

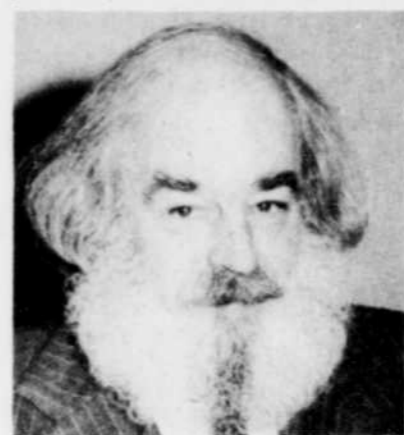
ment s'est comporté jusqu'à maintenant, M. Leroux a quelquefois signalé que les chiffres avancés par le syndicat ne concordent pas avec ceux qu'il détenant.

Toutefois, il a précisé son accord avec le cadre de règlement offert la semaine dernière ainsi qu'avec le projet de société du gouvernement qui se retrouvait devant deux choix: investir toujours autant autour de la qualité de l'enseignement ou la diminuer un peu, ce qui a été choisi. Pour lui, il est clair que les directions de cegeps ne veulent pas revenir au statu quo.

Questionné sur l'effet des décrets sur la qualité de l'enseignement, M. Leroux a expliqué: "On va voir comment on peut, avec la nouvelle convention, conserver la qualité de l'enseignement... Jusqu'à maintenant, avec les coupures, les collèges n'ont pu toucher aux enseignants et ont dû en faire assumer le fardeau aux professionnels et au personnel de soutien. Si on ne récupérerait pas la capacité de couper du côté des enseignants, on devait encore se tourner vers les profes-

sionnels et le personnel de soutien, ce qui affecterait la qualité des services aux étudiants."

Du même souffle, M. Leroux a reproché aux enseignants du cegep de Sherbrooke de refuser de produire des plans de travail et des rapports annuels. Désormais, un nou-



José Leroux, directeur général du Cégep de Sherbrooke.

veau mécanisme assurera la production de tels documents. M. Le-

roux se réjouit de la récupération d'un droit de gérance qu'il estimait indispensable à toute direction de cegep qui désire savoir ce qui se passe à l'intérieur de ses murs.

Enfin, M. Leroux a admis que le climat de travail sera perturbé à la suite de ce conflit. "Il y aura de la mauvaise humeur, ça c'est sûr... On espère qu'à la longue, on aura un modus vivendi."

Pour le reste, M. Leroux a indiqué que les dirigeants de cegep ont en main tous les scénarios possibles pour répondre à l'évolution du présent conflit. Il refuse d'en dire plus en spécifiant qu'il ne faut pas s'impatienter. "Les choses vont se précipiter cette semaine..."

Advenant le cas que tout entre dans l'ordre d'ici une semaine, M. Leroux ne croit pas que la session soit en danger. "Les scénarios possibles vont jusqu'à l'annulation de la session. Une session prévoit 80 jours de cours. Nous en avons perdus une vingtaine. Il ne faudrait pas que ça aille beaucoup plus loin..."

Les enseignants dénoncent la soumission de Leroux à Québec

SHERBROOKE (GF) — "On est très fier de la vision sociale de notre directeur général!"

Participant à la conférence de presse qui a suivi la rencontre entre l'exécutif du Syndicat des enseignants du Cégep de Sherbrooke et le directeur général, M. José Leroux, un enseignant utilise cette antiphrase (dire le contraire de ce que l'on pense) pour exprimer ainsi la déception de tous face à l'attitude de M. Leroux qu'il a qualifié de "directeur-technocrate".

Au cours de cette conférence de presse, le syndicat voulait dénoncer la soumission au gouvernement des dirigeants de cegep ainsi que la fausseté des propos de la récente publicité gouvernementale.

Le syndicat dit tout d'abord que "seuls les directeurs de cegep, parmi tous ceux et celles pour qui compte l'école au Québec, se sont tus devant le chaos que le gouvernement est en train de créer en éducation... Il est vrai que les lois 24 et 25 les ont soumis au gouvernement car les administrations locales ont perdu leur autonomie... Nous, de la Fédération des enseignants de Cegep et de la Fédération nationale des enseignants de Cegep, demandons aux directeurs généraux de Cegep et, en particulier, à M. José Leroux, de se prononcer sur ce tableau ahurissant et de dévoiler clairement ses positions."

Etablissant que "les décrets instaurent l'arbitraire patronal et per-

mettent aux directions générales d'intervenir dans le moindre détail de l'enseignement, enlevant ainsi toute autonomie aux enseignants", le syndicat a demandé à M. Leroux de répondre à sept questions. Celui-ci, après avoir répondu oralement aux trois membres de l'exécutif, a promis qu'il rendrait une réponse écrite incessamment.

Ces sept questions visent à amener M. Leroux à se prononcer personnellement sur le présent conflit.

Le syndicat affirme ne pas pouvoir accepter une clause du décret qui met fin à la pratique qui voulait que l'établissement des priorités pédagogiques soit faite en collégialité à l'intérieur des départements du cegep. Désormais, tout cela relèvera d'un coordonnateur que les enseignants comparent à un "policiier" et à une "marionnette" entre les mains de la direction.

Publicité

Par la suite, le syndicat dénonce la publicité gouvernementale comme fautive et mensongère, notamment sur l'augmentation de la tâche et les mises en disponibilité.

Il rappelle que la tâche moyenne des enseignants augmentera de 13,5 pour cent alors que le nombre des enseignants diminuera de 1,600. "Au Cégep de Sherbrooke, l'offre du 9 février signifie au moins 50 mises en disponibilité et 80 mises à pied", de dire le syndicat.

De même, les enseignants dénon-

cent le fait que le gouvernement s'ouvre la porte pour transférer certains programmes du collège aux écoles secondaires dont les techniques forestières, les techniques de secrétariat et les techniques de garderie. "En plus de concerner surtout des femmes, le transfert au secondaire signifie une détérioration du niveau d'étude", indique un membre du syndicat.

Les portes sont également ouvertes pour permettre au gouvernement de transférer un enseignant de cegep mis en disponibilité du ni-

veau collégial au niveau secondaire. De même, un enseignant du secondaire pourrait être transféré au primaire. "On peut donc déduire qu'un enseignant de cegep pourrait, avec le temps, se retrouver enseignant au niveau primaire... On appelle ça l'effet kangourou", explique le syndicat.

Le syndicat conclut en reprochant au gouvernement d'imposer un projet de société sans procéder à la moindre consultation. "Je ne sais pas s'ils ont l'inspiration divine ou quoi."

Le comité de l'école Assomption se range aux côtés des profs

SHERBROOKE (GF) — Après avoir étudié le décret du gouvernement, les membres du comité de l'école Assomption constatent un net recul de la qualité de l'éducation qui sera assurée désormais dans les écoles québécoises.

Telle est la conclusion à laquelle est arrivé ce comité qui a donc décidé de se joindre aux enseignants et de faire du porte-à-porte dans le but de sensibiliser la population aux dangers que fait peser le décret sur l'enseignement.

Premier comité d'école à prendre position en région, le comité de l'école Assomption invite tous les autres comités d'école à se renseigner sur le décret émis en janvier et à prendre position.

Dans un communiqué émis par la présidente, Mme Gisèle Bricault, le comité explique qu'il appuie, "après en avoir pris connaissance,

les revendications des enseignants, c'est-à-dire le statu quo sur leurs conditions de travail."

Le comité émet également des craintes quant au climat qui régnera dans les écoles lors du retour au travail. "A l'école, le climat d'avant la grève était sain... Qu'en sera-t-il si les enseignants entrent à l'école à reculons, poussés par une loi spéciale. Ce sont nos enfants qui auront à vivre dans un climat pour le moins tendu."

Aussi, le comité demande aux commissions scolaires de se prononcer sur le sujet et au gouvernement de négocier de vraies conventions collectives, "et non d'agir à sens unique."

Enfin, le comité dit espérer que "le conflit se règlera bientôt et que les élèves réintégreront leurs classes afin que leur année scolaire se poursuive en toute quiétude."

carnet

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

L'automobiliste qui a subi de douloureuses blessures, lorsque sa voiture a heurté un mur de béton, rue King ouest, au début de la fin de semaine, est M. Michel Badeau et non M. Claude Badeau...

Des fleurs pour la Saint-Valentin... bon nombre de femmes en ont reçues hier, mais d'hommes, il semble que l'on pourrait les compter plus facilement... Claude Poulin et Jean-Jacques Rousseau, de la rue Malaga, à Rock-Forest, comptent parmi ces rares bénéficiaires si bien que les épouses concernées, Claudette et Madeleine, se demandaient en même temps si les bien-aimés avaient conservé leur sens de l'humour...

Depuis qu'il est revenu, physiquement parlant, d'un cours intensif de mathématiques, Lionel Beaudoin voit des chiffres partout: sur les murs, dans ses rêves, sur la rue... et le pis, c'est qu'il n'a même pas commencé la rédaction de son rapport d'impôt...

Maurice Houle, le directeur de la Police de Sherbrooke, fume un tabac si spécial qu'il prétend changer le contenu de sa blague à tabac sans qu'il ne s'en aperçoive... voilà un défi de taille que certains pourraient relever...

Gérald Lepage et Henri-Louis Proulx sont ou bien deux gars sans complexe ou deux gars absolument réalistes... quand ils se croisent, ils se saluent en ces termes: "Salut le vieux!"

La popularité de Me Jean-Pierre Rancourt est telle que sa photo est maintenant véhiculée par les autobus de la ville de Sherbrooke...

Les audiences de la Cour des sessions de la paix ont dû être suspendues pendant trois quarts d'heure hier parce que le procureur Danielle Côté était restée coincée dans un as-

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 569-9201, JIK 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

La Quotidienne

4891

Numéro-boni: 051115

CHAMBRE de COMMERCE de SHERBROOKE

SOIRÉE D'INFORMATION CE SOIR: 19h00

Motel La Réserve

Sujet: Programme de subventions du gouvernement du Québec.

Bienvenue à tous...

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE INC.

4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6 (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels

Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.

Egalement distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve

Boul. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE

Rest. Elm

• **Même avec le surtemps payé samedi et lundi**

Les chariots nettement plus ÉCONOMIQUES

— l'hôtel de ville

SHERBROOKE (LD) — Même si la Ville de Sherbrooke a dû payer du surtemps samedi et lundi pour la cueillette des ordures, la nouvelle méthode demeure, quand même, nettement plus économique que l'ancienne, indique-t-on à l'hôtel de ville.

Quant aux retards prétendument dus à l'utilisation des chariots, MM. Richard Fabi, directeur général adjoint, et Jude Lavoie, de la division salubrité, estiment que l'exemple de la semaine dernière, cité par le syndicat, n'est pas le plus judicieux.

Au début de la semaine dernière, une bonne chute de neige a entravé les opérations de cueillette lundi. Le lendemain, la déneigement n'était pas complet dans toutes les cours; cela aussi a contribué à ralentir les opérations.

De plus, les autorités de la ville

sont convaincues que certains employés se sont passés le mot de ralentir volontairement leur rythme. On voit là un phénomène de résistance au changement qui se résorbera au fil des semaines. La nouvelle méthode a permis de reclasser 18 employés dans d'autres services. Par ailleurs, le syndicat des cols bleus vient juste de débiter la négociation pour le renouvellement de la convention.

A l'hôtel de ville, on se fait donc rassurant vis-à-vis les citoyens quant au rythme de cueillette des ordures. Les éboueurs continueront de passer une fois par semaine, même s'il peut y avoir un peu de retard.

Lors de la première expérience dans un circuit de l'ouest, les éboueurs affichaient un retard d'une heure par jour au tout début. Mais c'est déjà remplacé, de souligner M. Lavoie. L'implantation des chariots s'est faite de façon graduelle, et non pas dans tous les circuits de la ville en même temps.

On croit donc à l'hôtel de ville que les retards sur les nouveaux circuits se résorberont à mesure

que les équipes s'adapteront à la nouvelle méthode de cueillette.

Malgré le temps supplémentaire payé samedi et lundi (toute la cueillette prévue pour la semaine dernière devait être terminée hier, a-t-on assuré), l'opération totale a coûté moins cher qu'avec l'ancienne méthode puisqu'il y a moins d'employés. Mais on n'a pas précisé d'ordre de chiffres.

A propos de l'enquête de la Commission de la santé et sécurité au travail démarrée à la suite de plaintes, le rapport de l'inspecteur devrait parvenir par courrier aux parties mercredi, ou jeudi au plus tard.

L'inspecteur remettait son rapport à l'inspecteur-chef hier après-midi, a-t-on précisé à la CSST.

Dans une autre affaire où la CSST a enquêté, soit l'incident sur le Lac des Nations au cours duquel un employé a failli se noyer, le rapport n'a pas été complété encore.

Pour les chariots, on doit compléter aujourd'hui les modifications, soit le remplacement des roues pleines par des roues pneumatiques et le changement d'angle de la poignée.



Au début de la semaine dernière, une bonne chute de neige aurait contribué à entraver les opérations de cueillette, selon des responsables à l'hôtel de ville.

Inscriptions en maternelle et 1ère année reportées

SHERBROOKE (MR) — Contrairement aux prévisions, les inscriptions en maternelle et en première année dans les écoles primaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke n'auront pas lieu cette semaine.

En effet, ne voulant pas risquer d'envoyer les nouveaux parents affronter les enseignants sur les lignes de piquetage dressées devant les écoles, la CSCS a décidé de ne pas tenir cette semaine les journées d'inscriptions des enfants. La Commission scolaire reporte donc à une date indéterminée la période d'inscription des élèves et elle fera savoir par les médias, au moment opportun, la nouvelle date fixée pour cette démarche des parents auprès des écoles.

Le conflit qui frappe le milieu scolaire oblige donc à certaines modifications des plans de la CSCS, qui demande aussi aux parents désireux d'inscrire leurs enfants aux classes d'art, c'est-à-dire en musi-

que, à l'école Sacré-Coeur, de faire leur demande d'admission par téléphone à la direction générale de la CSCS, à 562-3881, et ce, au plus tard vendredi de cette semaine, le 18 février.

Enfin, la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke qui devait se tenir au centre administratif de la CSCS ce soir, à 17h30, a été annulée pour être reportée à mardi prochain, même endroit, même heure qu'à l'accoutumée. Cette décision a été prise par suite de la convocation par le gouvernement québécois des présidents et des directeurs généraux de commissions scolaires aujourd'hui même à Québec.

Jeunes hommes condamnés pour trafic de stupéfiants

SHERBROOKE — Le juge Yvon Roberge de la Cour des sessions de la paix a imposé hier des peines variant entre huit mois et cinq semaines de détention à quatre individus pour trafic de stupéfiants à des agents doubles de la Sûreté du Québec.

Il s'agit de Gérald Lapière, âgé de 21 ans, de Nantes, qui a écoupé de huit mois; Mario Gaboury, 22 ans, de Lac-Mégantic, à cinq mois; Michel Blais, 23 ans, à trois mois, et Mario Dumais, 21 ans, à cinq semaines.

Le juge Roberge a déclaré que la cour devait particulièrement se montrer sévère à l'égard des vendeurs parce qu'il existe une relation de cause à effet entre la consommation de drogue et l'augmentation de la criminalité.

Les prévenus ont été placés de plus en liberté surveillée pour des périodes plus ou moins longues. Ces arrestations faisaient suite à une longue opération policière dans la région de la Lac-Mégantic.

Les défenseurs Michel Beauchemin et Michel Dussault avaient plaidé que leurs clients ont été sollicités par les policiers, avaient vendu des quantités minimes de drogues douces et sont détenus depuis leur arrestation.

Dans le cas de Lapière, le juge Roberge a retenu qu'il est un conducteur d'autobus scolaire, que l'une des transactions avait eu lieu à l'occasion d'une partie à laquelle assistaient des adolescents et qu'il est sous le coup d'une probation se terminant en 1985.

Le tribunal a mentionné que la saisie policière tendait à démontrer que la drogue est une manière d'être pour Gaboury puisqu'il en est rendu au LSD et aux champignons magiques.

Au sujet de Blais, le juge Roberge a noté que ce n'est pas en prenant et en trafiquant des stupéfiants que cela aiderait à Blais de résoudre ses problèmes d'alcoolisme.

L'Association du personnel administratif et professionnel proteste

"Nous sommes coupés 2 fois"

SHERBROOKE — Le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke a décidé d'abolir le protocole d'entente qui liait jusqu'ici l'Association du personnel administratif et professionnel et l'Université.

Cette décision fait suite au refus de l'APAPUS d'accepter les propositions de l'Université relatives à la récupération d'une partie du salaire des membres de cette association.

"Nous sommes coupés deux fois!", déplore la présidente de l'Association, Mme Jeanine de LaSalle, en expliquant que les membres de l'APAPUS n'ont pas voulu sacrifier leurs salaires à cause du licenciement qui a touché six de leurs confrères en juillet dernier et à cause de la perspective d'un nouveau licenciement, qui toucherait

13 autres membres de l'Association, bientôt selon les plans de l'Université.

Selon Mme de LaSalle, les négociations dans le secteur public permettent au moins aux employés de conserver leur sécurité d'emploi en retour d'un sacrifice au plan salarial, mais le personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke se voit obligé d'accepter d'une part une coupure de salaire, puis, en second lieu, il se voit menacé de perdre son emploi. C'est la raison précise qui a amené l'APAPUS à se prononcer contre

les propositions de récupération salariale de l'Université au cours de deux assemblées générales.

L'Université de Sherbrooke a, dans le passé, respecté le protocole d'entente qui la liait à l'APAPUS à peu près comme s'il s'agissait d'une convention collective, bien que l'Association ne constituait pas un syndicat.

Le protocole d'entente traitait, un peu comme une convention collective, des conditions de travail des professionnels de l'Université et de leur conditions salariales. Il touchait les bibliothécaires, les analystes en informatique, les agents d'information et divers autres employés considérés comme des professionnels non enseignants. Le protocole d'entente de l'AS-

sociation du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke prenait fin au 30 novembre dernier.

Tous les membres de l'APAPUS ont reçu ou recevront dans les jours qui viennent une lettre de l'Administration de l'Université les prévenant de l'abolition du protocole d'entente de l'inutilité de référer dorénavant à ce protocole pour se situer face à leur travail.

Dans d'autres universités du Québec, une pareille décision des autorités a entraîné une syndicalisation du personnel concerné. A l'Université de Sherbrooke, les membres de l'APAPUS n'ont pas discuté de cette question, du moins pas en assemblée générale, dit Mme Jeanine de LaSalle.

Dissolution de Joie de Vivre due à un dédoublement de services

SHERBROOKE (LO) — Maintenant que les clubs d'âge d'or peuvent compter sur de l'aide, des services et des ressources en provenance de plusieurs services publics (animateurs de quartier de la ville de Sherbrooke, centres de jour, cours dans les institutions scolaires de tous les niveaux), la fédération Joie de Vivre estime faire du dédoublement et cette constatation, ajoutée à la capacité d'autonomie de ses clubs affiliés, l'incite à se faire harakiri.

Voilà les explications fournies en entrevue, hier avant-midi, par des membres du conseil d'administration de Joie de Vivre, lesquels détiennent tout lien entre l'affaire Bonne

Entente et cette dissolution, comme en faisait état LA TRIBUNE, dans son édition de samedi.

En fait, la remise en question de Joie de Vivre a débuté au niveau du conseil d'administration regroupant les présidentes, présidents, vice-présidentes et vice-présidents de chacun des six clubs affiliés, a-t-on indiqué. Jeudi soir, réunis en assemblée générale, 142 membres sur 174 ont opté pour la dissolution.

Il est ressorti des échanges que la majorité des membres ne savaient pas ce qu'était la fédération Joie de Vivre, que leur appartenance se situe davantage au sein des clubs maintenant outillés pour opérer de façon autonome et chapeau-

ter leurs propres programmes d'activité. "Chacun a ses ambitions", relève le conseil d'administration.

Pour les dirigeantes de Joie de Vivre, la mission initiale de la fédération a été remplie. Car, rappellent-elles, il y a dix ans, les services et ressources à la disposition des personnes âgées faisaient cruellement défaut.

Joie de Vivre est né du besoin de créer une force de pression auprès des gouvernements en vue d'obtenir des subventions et des services de santé et d'animation communautaire. Il a été impliqué dans le développement d'un centre local de services communautaires (CLSC) dans le centre-sud et d'un programme de services à l'intention des gens du troisième âge, mené par cet établissement.

A l'époque, sortir les personnes âgées de leur isolement, leur offrir des activités et des lieux de regroupement, s'avéraient un urgent besoin.

La fédération a aussi initié plusieurs services, aujourd'hui autonomes. Que l'on songe au transport-accompagnement.

En ce qui concerne le CLSC, on affirme au sein du service aux personnes âgées, qu'il ne se retire pas complètement de Joie de Vivre. A l'instar des autres services publics du milieu, il continuera à apporter du support aux clubs d'âge d'or sauf en ce qui concerne les questions de loisir et d'organisation dont il s'occupait également au début. Des services tels que le Réseau d'amis, mené par conséquent maintenus.

Sentence de Duchesneau ce matin

SHERBROOKE — Le juge Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix a reporté en matinée la sentence de Sylvain Duchesneau qui avait été trouvé coupable d'un cambriolage de deux carabines, vol avec violence de 60 \$, enlèvement et utilisation d'une arme à feu.

Duchesneau, âgé de 20 ans, de St-Denis-de-Brompton, a été écroué en attendant.

Le juge Trudel avait rejeté la défense d'intoxication de Duchesneau en marge de ces incidents survenus les 12 et 13 octobre entre le lac Desmarais et Montréal où il a été arrêté.

Duchesneau avait volé par effraction deux carabines chez M. Patrice Bédard, et forcé M. Jean Desmarais à lui remettre son argent et à le conduire en voiture.

Le défenseur Michel Beauchemin a réclamé l'indulgence pour son client qui n'avait pas de dossier, n'a pas repris une goutte de boisson depuis et cherche un endroit pour rester.

Il a dit que la solution à cette affaire serait une discussion entre Duchesneau et son père.

Le procureur Danielle Côté a laissé la sentence à la discrétion du tribunal.

FAITS DIVERS

Coincé... aux toilettes

SHERBROOKE (psj) — Ce n'est pas sur le plancher de danse mais dans la salle de toilettes que le client d'une discothèque a terminé sa soirée, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Aperçu par une jeune femme alors qu'il venait de ramasser furtivement un sac à main pour se diriger vers les W.-C., le suspect y a reçu quelques instants plus tard la visite non pas de Cendrillon mais

du barman qui lui a demandé des comptes.

Un peu plus tard, la Police municipale venait le cueillir. Le suspect a complété sa nuit dans une cellule du quartier général. Hier matin, le détective Roger Surprenant, des enquêtes criminelles, complétait le dossier pour la comparution devant la Cour des sessions de la paix. L'individu, âgé dans la vingtaine, de Sherbrooke, avait déjà eu dans le passé des démêlés avec la justice.

4 ou 5 vols avec violence

SHERBROOKE — Le voleur aux deux couteaux aurait commis à lui seul au moins quatre ou cinq vols ces derniers temps, dans les limites de la Ville.

On rappelle que son dernier délit remonte en soirée de dimanche alors qu'il a raflé le contenu de la

caisse d'une station-service Spur, angle Galt et Worthington.

À la division des enquêtes criminelles, hier, on ne signalait aucun développement en rapport avec ce problème, mais on ne désespérerait pas mettre le grappin sur le suspect pour une ou deux raisons que l'on n'a pas dévoilées.

Le raccourci fait des siennes!

FLEURIMONT — Un automobiliste qui a emprunté le raccourci à partir de la rue Vingt-Quatre Juin vers la 13e avenue, vers les trois heures, un matin de la fin de semaine, a perdu le contrôle de son véhicule pour donner contre la bâtisse abritant le dépanneur.

Deux des trois occupants, tous assis sur la banquette avant du vé-

hicule, ont subi de légères blessures. Les dommages matériels sont toutefois élevés.

Selon les constatations et surtout à cause de l'heure, il est apparu évident aux patrouilleurs de la SQ (Sherbrooke) que le conducteur espérait sauver du temps en coupant au plus court mais la chaussée glissante aura rendu le véhicule indomptable.

Déclarée apte à être jugée

SHERBROOKE — Le magistrat Luc Trudel de la Cour des sessions de la paix a fixé en matinée l'audition de l'enquête en cautionnement de Micheline Chartrand qui est soupçonnée du vol de trois blancs de chèques ainsi que de fraude de 1,000 \$ à l'égard du marché Gaudet et de l'Accent.

Cette dernière, âgée de 26 ans, de Sherbrooke, avait été déclarée apte auparavant à subir son procès à la suite de la production du rapport du psychiatre-légiste qui l'a examinée.

Le procureur Danielle Côté s'était objectée à la remise en liberté de Mme Chartrand qui est en attente de sentence pour une fraude.

ERRATUM CONCOURS

Jouez "aux Cartes"

Nos lecteurs et nos gagnants voudront bien prendre note que parmi nos 7 gagnants de chaque semaine, les prix sont répartis de la façon suivante: un prix de \$100.00, un de \$50.00 et cinq prix de \$5.00

Or cette semaine, dans le journal de lundi 14 février en page B-5, une erreur typographique laisse entendre que les cinq gagnants de \$5.00 se sont mérités \$50.00 chacun, alors qu'en réalité les prix alloués sont bien de \$5.00 par personne gagnante.

La Tribune s'excuse auprès de ses lecteurs et des gagnants de ce concours.

Le Réer Obligations d'épargne pour profiter à double titre de vos obligations d'épargne.

- Chicoutimi (418) 549-5746
- 1-800-463-9657
- Place du Royaume
- Laval (514) 668-5223
- 1-800-361-3803
- Place Val des Arbres
- Montréal (514) 286-3225
- 1-800-361-6840, poste 3225
- Complexe Desjardins
- Québec (418) 653-6811
- 1-800-463-4792
- Place Belle Cour
- Sainte-Foy
- Sherbrooke (819) 566-5667
- 1-800-567-6920
- Place Jacques-Cartier

Avez-vous des obligations d'épargne du Québec ou du Canada? Profitez-en doublement. Déposez-les dans un Réer Obligations d'épargne de la Fiducie du Québec.

Les obligations du Québec continuent à vous rapporter 16 1/2 %, celles du Canada, 12 % et en plus, vous réalisez des économies d'impôt appréciables.

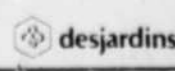
16 1/2

Taux d'intérêt que rapportent actuellement les obligations d'épargne du Québec en circulation.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.



**On n'est pas
les seuls
À LE DIRE!**

Des sacrifices exigés des enseignantes et enseignants en voici:

*145 millions de dollars
de coupures de salaires en trois mois (Loi 70);*

*325 millions de dollars
de coupures de salaires en 1983 (Loi 105);*

785 millions de dollars d'ici 1985 (Loi 105);

*381 millions de dollars de perte
dans les régimes de retraite du secteur public,
soit plus d'un milliard de dollars (1 000 000 000 \$)
en trois ans, particulièrement chez les enseignantes
et enseignants (Loi 68);*

*400 millions de dollars environ
de coupures de services et de personnels
depuis deux ans.*

C'est déjà trop!

Faut-il en plus sacrifier l'école publique?

Au minimum, il faut maintenir les conditions actuelles d'enseignement.



Centrale
de l'enseignement
du Québec

la tribune — le régional

Bromptonville gardera 2 policiers

par Léon Dion

BROMPTONVILLE — A partir du 1er janvier 1984, la municipalité de Bromptonville réduira les effectifs de son service de police, ne gardant plus que deux policiers exclusivement affectés au quart de nuit.

Devant une assistance exceptionnelle pour la circonstance, le conseil municipal de Bromptonville a décidé hier soir de trancher une fois pour toutes le débat sur son corps de police. La proposition du maire Clément Nault a été adoptée sur division. Quatre conseillers l'ont appuyée et deux ont voté contre (MM. Allard et Boissonneault).

Evidemment, Bromptonville devra soumettre son projet de réduction du service de police au ministère de la Justice du Québec pour obtenir son approbation, en vertu des dispositions sur la Loi 48. En dehors du quart de nuit, la Sû-

reté du Québec assumerait donc la protection des citoyens de Bromptonville.

La question de la police a été longuement discutée durant un peu plus de 90 minutes. En fait, les représentants de trois types de pétition qui avaient circulé, soit pour l'abolition, la réduction ou le statu quo ont eu le droit de présenter leurs arguments. D'autres citoyens sont intervenus individuellement.

Finalement M. Nault a sorti un projet de résolution, qui se voulait une base de travail. Le conseiller Allard a proposé un amendement. Il aurait été prêt, finalement, à ac-

cepter une réduction à trois policiers. Mais quatre autres membres du conseil n'ont pas changé de point de vue.

Le conseil a été de toute évidence sensible aux préoccupations de plusieurs qui trouvaient trop élevés les coûts du service de police. Par ailleurs, selon un sondage des partisans de la réduction, les citoyens se préoccupaient surtout de leur sécurité la nuit. On présumait que la Sûreté du Québec ne serait pas en mesure d'intervenir assez rapidement.

Le corps de police de Bromptonville compte actuellement trois policiers à temps plein, et un autre à temps partiel. Au budget '83, on prévoit des dépenses de quelque 155,000 \$; le coût net serait cependant de 135,000 \$ si on soustrait 20,000 \$ de revenus attendus en contraventions.

La réduction des effectifs pourrait entraîner des économies d'environ 50,000 \$. Le maire Clément Nault n'a pas formellement promis que cela entraînera une réduction de taxes. Cela voudrait dire que le service de police coûtera moins cher. Pour les taxes, il faudra voir l'ensemble du budget.

Bromptonville ne peut pas réduire les effectifs avant le 1er janvier '84 parce que la convention collective actuelle prend fin à la fin de '83.

Le conseiller Allard a souligné à ses collègues que deux policiers, ce n'est pas opérationnel, et que la différence de coût avec trois ne sera pas très grande. Les deux policiers combleront 56 heures de service par semaine (le quart de nuit sur sept jours). Compte tenu des vacances, des congés, etc., cela prendra deux policiers même s'il n'y aura qu'un quart.

Formation d'un comité de citoyens?

BROMPTONVILLE (FG) — Un comité de citoyens et citoyennes pourrait bientôt voir le jour à Bromptonville si les gens qui se rendent à la réunion convoquée à cet effet pour le 23 février en acceptent le principe.

"Le temps est venu pour les payeurs de taxes de Bromptonville de prendre leurs responsabilités", a émis hier à cet effet M. Edgar Prudhomme, ins-

tituteur du mouvement. Ce contribuable est également l'un des principaux responsables du lancement de la pétition visant à demander l'abolition du corps de police de Bromptonville. C'est d'ailleurs dans le cadre de son travail dans ce dossier que l'idée lui est venue de convoquer ses concitoyens et concitoyennes pour la mise sur pied d'un comité vi-

sant à représenter leurs intérêts. "Ce comité, dit-il, aidera les contribuables et les membres du conseil à mieux comprendre les besoins de notre ville, pour mieux y vivre."

Tous les détails pertinents seront fournis lors de la rencontre du mercredi 23 février, à 20 heures, qui se tiendra à l'hôtel de ville de Bromptonville.

Plus particulière-

ment au sujet de la pétition qu'il a déposée hier soir au conseil, M. Prudhomme a fait savoir que 502 des 690 familles de propriétaires et de locataires (sur une possibilité de 840) rencontrés au cours des cinq dernières semaines se sont déclarés en faveur de l'abolition du département de police.

"Les gens, a mentionné M. Edgar Prudhomme, ont constaté

que le service de police ne servait à rien. La Sûreté du Québec peut très bien faire l'affaire. Et d'ailleurs, bien souvent, il arrive que ce sont les policiers provinciaux qui répondent aux appels, car il n'y a aucun policier municipal en devoir.

Alors, aussi bien éliminer entièrement le département et confier cela à la Sûreté du Québec. La municipalité pourrait épargner

155,000 \$, selon les chiffres fournis par M. Dupont et la protection des gens serait tout aussi bien assurée."

A Windsor

Domtar modernisée sous peu?

par Gilles Dallaire
WINDSOR — La société Domtar est-elle sur le point d'agrandir l'usine qu'elle possède à Windsor et d'y remplacer l'outillage vieillissant servant à la fabrication des papiers fins par un outillage du dernier cri qui, tout en réduisant les dommages causés à l'environnement par la fumée et par les effluents, accroîtra considérablement la capacité de production de l'usine?

Selon M. James H. Smith qui, peu après la nomination de Me Yves Pratte à la présidence du conseil d'administration de la société, a remplacé M. Alex Hamilton à la barre de la firme, ce rêve caressé depuis le milieu de la dernière décennie pourrait bientôt devenir réalité.

Quand? Voilà le mystère. Si, au cours d'une entrevue accordée dernièrement à un hebdomadaire de langue anglaise spécialisé dans l'information financière, M. Smith a affirmé qu'en raison du coût peu élevé de la pâte qui y est fabriquée puis transformée en papiers fins l'usine de Windsor est, de toutes les usines de papiers fins de la société, la seule dont l'agrandissement et la modernisation peuvent assurer la survie, il n'a cependant pas révélé quand sera donné le feu vert.

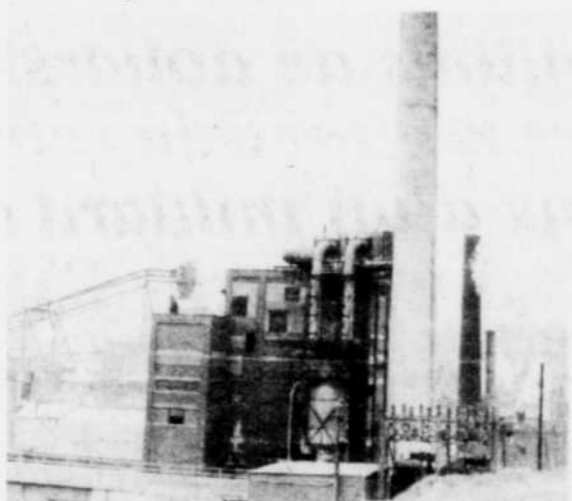
"La survie de l'usine de Windsor est liée à sa modernisation et, si la société Domtar dépense une somme de 30 millions \$ pour accroître la capacité de production de sa division des papiers fins, c'est à

Windsor que cette somme sera dépensée", a déclaré M. Smith, en expliquant que le marché des papiers fins est promis à une croissance constante et que la capacité de production de l'usine que la société possède à Cornwall a atteint un sommet.

Ce n'est pas la première fois que la société Domtar fait allusion à l'agrandissement et à la modernisation de son usine de papiers fins de Windsor. L'an dernier, peu avant de céder son poste à M. Smith, M. Alex Hamilton a levé un coin de voile sur les projets que la société caresse pour cette usine, révélant qu'un nouveau procédé de transformation de la fibre de bois en pâte, procédé peu dommageable à l'environnement et exigeant

moins d'énergie que les procédés conventionnels, y était mis à l'essai et qu'une machine capable de produire une feuille de papier d'une largeur de 180

pouces pourrait y être installée, dans un avenir assez rapproché, si les espoirs fondés sur ce procédé sont comblés.



Un projet de modernisation et d'agrandissement de l'usine Domtar de Windsor aboutira-t-il sous peu? (Photo La Tribune)

Entre Ascot et Lennoxville: dossier de la police réglé cette semaine?

ASCOT — Le dossier portant sur la création d'un service policier liant les municipalités d'Ascot et de Lennoxville devrait être finalisé cette semaine ou au début de la semaine prochaine.

C'est ce qu'a indiqué hier le maire d'Ascot, M. Robert Pouliot, faisant cependant remarquer que le département ne pourra être opérationnel avant "quelques semaines... normalement, vers le 15 ou le 20 mars, tout devrait partir."

Mais d'ici là, il faut

dra qu'une entente soit intervenue avec la fraternité des policiers de



Robert Pouliot

Lennoxville qui, avec de nouvelles recrues (dont un nouveau directeur) constituera le corps policier inter-municipal. A ce niveau, les principales difficultés viennent de la situation provoquée par un nombre incroyable de griefs (plus de 20) déposés au cours des derniers mois. Et on ignore tout des discussions à ce niveau.

Départ

Du reste, l'entente

en vue du départ du corps policier est à toute fin pratique finalisée. Les règlements municipaux en vue de ce projet ont été adoptés et la mise sur pied ne pose plus de problèmes. Il s'agira par exemple d'obtenir les autorisations du ministère des Affaires municipales; ce qui ne se traduira que par une question de temps.

Il faudra également procéder à l'aménagement de l'édifice de Huntingville, l'actuel hôtel de ville d'Ascot,

en poste de police. Des cellules devront notamment y être construites.

Travaux

"Ces travaux pourront débuter dès que nous aurons transféré les locaux administratifs de la municipalité à Place Belmont. Le tout devrait débiter la semaine prochaine. Et cinq semaines après cela environ, les locaux pour le poste de police devraient être aménagés", a aussi dit M. Pouliot.

Le sort du rapport Gilson entre les mains des députés libéraux québécois à Ottawa

— Jean Garon

ASCOT-CORNER — Le sort qui sera réservé aux recommandations du rapport Gilson repose entre les mains des 75 députés fédéraux du Québec.

C'est ce qu'a déclaré, hier soir, le ministre québécois de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, M. Jean Garon, devant un auditoire de 600 personnes rassemblé à Ascot-Corner, dans le cadre de la tournée de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec.

M. Garon a souligné que seuls les députés fédéraux québécois ne s'étaient pas encore prononcés sur le contenu des recommandations alors que le rapport soulève l'opposition unanime des députés à l'Assemblée nationale et des intervenants qui représentent les intérêts vitaux du milieu agricole québécois, dont l'Union des producteurs agricoles, les menuisiers, vétérinaires, les agronomes et la Coopérative fédérée.

"Ce serait le plus grand chambardement de l'histoire du Canada", a souligné le ministre

Garon, si le gouvernement fédéral décidait de mettre en application les recommandations du rapport Gilson, lequel prévoit le versement de subventions d'environ 3,7 milliards \$ en l'espace de trois ans aux producteurs de l'Ouest canadien, en comparaison des 80 millions \$ dont pourraient bénéficier les agriculteurs de l'Est du pays.

L'octroi de ces subventions entraînerait inévitablement un déséquilibre de la structure de production agricole au Canada, selon M. Garon, qui était épaulé hier soir par le député libéral de Beauce-Sud, M. Herman Mathieu.

Or, si l'ensemble des députés fédéraux québécois se rangeait aux côtés de la Coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec, M. Garon estime que le rapport serait relégué aux tablettes par le gouvernement fédéral.

Le ministre a donc invité les producteurs de la région estrienne à faire des pressions sur leurs députés fédéraux

Halte à la publicité

BROMPTONVILLE (LS) — Par le truchement d'une résolution le conseil de ville de Bromptonville a décidé de mettre un terme à une publicité qui selon toute évidence ne répond pas aux normes établies par la ville.

A certaines occasions des résidents qui opèrent un petit commerce dans une zone résidentielle, expédient des petites annonces afin de promouvoir leur entreprise.

On permet aux gens d'opérer ces petits commerces dans leur maison mais on n'accepte pas qu'une publicité s'y rattache, de dire le maire de la ville M. Clément Nault.

COURS D'ANGLAIS
Cours d'introduction à l'ESPAGNOL

COURS DE GUITARE ET DE SOLFEGE
à Sherbrooke
pas de contrat à signer
Méthode éprouvée.

JACQUES CAMERON
(819) 847-0836

DOMAINE Montjoye
North Hatley, Qué., (819) 842-8309, Comité Orford

SKI
NORTH HATLEY COMITÉ ORFORD

Ouvert 7 jours et 7 soirs de 10h. a.m. à 10h. p.m.

A compter de 4h.00 **PIANO-BAR** avec Tony Bégin

Apprenez l'espagnol en chantant avec Samedi et dimanche **Les célèbres MARIACHIS VERA-CRUZ (Los Tres Compadres)**

APRES-SKI jeu., ven., sam., dim. de 3h. p.m. à 11h. a.m.

Sortie 121, Autoroute 10, des Cantons de l'Est. Chemin Hillcrest
Sortie 29 Autoroute 55. (819) 842-8309

6 OFFRE SPECIALE

AVEC UN POELE VERMONT CASTINGS

Le Resolute*

Les entreprises **maloina Inc.**

6, rue Queen, Lennoxville
Té.: (819) 563-3585

PEP RESTAURANT

Spécial \$1.95
Rég. \$2.40
(En vigueur jusqu'au 31 mars inclus.)

Nous combattons l'inflation

2 morceaux de délicieux poulet frit, salade de chou, frites, sauce, pain.
Pour manger sur place ou pour emporter.

RESTAURANT PEP
262, Queen, Lennoxville

569-2411

La température joue aux montagnes russes

SHERBROOKE (psj) — "Cela se prend bien!"

Celui qui a prononcé ces mots, à la mode dans bien des milieux, n'est pas le représentant d'une brasserie et les "coups" dont il est spécialiste sont plutôt de nature météorologique que capiteuse... même si le temps monte parfois à la tête des gens les plus froids.

Pour qualifier la douceur du temps, M. Paul-André Renaud, du bureau de l'environnement atmosphérique, ne pouvait trouver de meilleure expression: "Ce n'est pas une température exceptionnelle car on n'en subit pas des conséquences ex-

ceptionnelles; ce n'est pas non plus du jamais vu; ce n'est ni trop froid ni trop chaud pour tout faire fondre. Cela se prend en douceur!"

Alors quand le temps joue aux montagnes russes, que faut-il en penser? Même cette habitude des hauts et des bas qui ne manque jamais d'étonner n'est pas exceptionnelle, mais plutôt en plein dans le ton du climat que l'on connaît par ici.

Geler comme une c... un matin et le lendemain, patauger dans un 20 millimètres de pluie. Aller à la messe de minuit en petits sou-

liers et pelleter comme un forcené un premier jour de printemps. Tout cela fait partie du jeu du climat: pluie, neige, chaleur, froid. Faites vos jeux! Cela semble par moments tellement tenir du hasard et des caprices souvent imprévisibles du temps qu'il est surprenant que l'on n'ait pas encore pensé à la loto-météo.

Il n'en demeure pas moins qu'hier, le maximum et le minimum flottaient à une bonne douzaine de degrés au-dessus de la normale. On s'attend, un 14 février, que le maximum reste collé à moins 5 degrés Celsius pour dégringoler à moins 19

degrés Celsius au cours de la nuit. Eh bien! Hier ça se promenait entre 4 degrés Celsius et moins 6 degrés Celsius.

On pourrait ajouter qu'avec 4.0 degrés Celsius, à 13h00, hier, l'on a fait fondre le record de maximum pour un 14 février, à savoir 3.3 degrés Celsius, en 1972... mais c'est un record encadré notamment par des 13 et 15 février où le mercure ne s'est jamais gêné pour grimper à près de 10 degrés Celsius. Et il faut ajouter à ces chaleurs "févriques" un maximum de 17.1 degrés atteint le 22 février 1981.

Pour les jours à venir, aussi bien dire pour une bonne partie de la semaine, on ne prévoit aucun changement majeur si ce n'est un léger refroidissement de jour en jour.

Mardi connaîtra moins d'éclaircies que lundi si bien que la coupole au-dessus de nos têtes ressemblera davantage à un dessin au fusain qu'à une aquarelle. C'est là le gros changement prévu pour aujourd'hui.

Après les températures sibériennes de la semaine dernière, on peut ajouter en écho aux propos de M. Renaud: décidément, ça se prend bien!

L'IMMATRICULATION

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 FÉVRIER POUR IMMATRICULER VOTRE VÉHICULE PAR LA POSTE.

N'attendez pas la date limite. Remplissez votre formulaire à la maison. Postez-le avant le 28 février. Vous recevrez certificat et vignettes à domicile. C'est facile!

Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

la tribune — le régional

Importantes retombées économiques du Festival de la motoneige sur la région de Valcourt

par Yvon Rousseau

VALCOURT — Le Festival de la motoneige de Valcourt est un événement qui se répétera l'an prochain, à cause de ses retombées économiques importantes sur la région de Valcourt et de l'Estrie, et également, à cause de l'intérêt que l'événement crée face à la motoneige, une invention provenant de notre région.

Les organisateurs du festival évaluent à environ 15,000 le nombre de ceux qui se sont déplacés d'aussi loin que l'Europe, les États-Unis, l'Ontario et d'un peu

Dans la seule journée de samedi, les olympiades de la motoneige, une épreuve d'habileté sur une motoneige, a attiré plus de 3,000 participants. Là, les organi-

Un seul restaurant de Valcourt déclarait avoir reçu plus de 3,000 personnes et avoir servi plus de 2,000 repas, dans la seule journée de samedi. En effet, le restaurant Jack servait plus de 200 repas à l'heure, les autres se regroupant au bar de l'établissement.

Par ailleurs, le restaurant installé à la piste de course servait environ 500 personnes à l'heure, ce qui nécessitait une équipe de 50 employés, par rapport à 22, en temps normal.

MM. Lawrence Langevin, président de la Fédération des motoneigistes du Québec, et Clément Robitaille, président de la section Estrie du même organisme, ont déclaré qu'à la suite d'une consultation à l'intérieur de l'organisme et parmi les commanditaires de l'événement de cette année, il a été décidé de répéter l'événement, l'an prochain.

"Les participants de cette année se posaient la question, à savoir si l'événement allait se répéter l'an prochain, de dire M. Langevin, et, face à l'enthousiasme et au nombre de participants, nous

courtoisie connue de l'Estrie". Tous les hôtels et les motels de la région, incluant Sherbrooke, Magog, Granby et le long du parcours, jusqu'à Valcourt, étaient réservés d'avance.

Les visiteurs ont aussi été grandement frappés par les décorations de la ville, dont la municipalité de Valcourt était la responsable.

Le gagnant du concours de monuments, organisé à Valcourt, a mis plus de 400 heures de travail pour réaliser son chef-d'oeuvre.

L'optimisme ne manquait pas à Valcourt puisque le propriétaire du restaurant Jack a commandé de la nourriture pour 3,600 repas, alors que la pluie tombait à en faire fondre la neige. "J'ai passé pour être fou, de dire le propriétaire de restaurant, mais la température m'a donné raison, puisque nous avons eu la neige dont nous avions besoin".

La section des camions militaires de Bombardier a été déplacée, samedi soir, et il s'y est servi 3,600 repas, au banquet de ce jour-là.

A l'aréna de Valcourt, aménagée en cafétéria, il s'est servi régulièrement de 800 à 900 repas légers à l'heure, pendant la durée du festival, ceci de façon ininterrompue, aux heures de repas.

M. J.-A. Ratelle, président et directeur général du grand prix St-Laurent, qui en est à sa cinquième année, a révélé qu'il s'est payé 4,600 entrées pour la course de dimanche, en plus de 3,200 personnes, qui ont acheté leur visa pour tous les événements, en arrivant à Valcourt, samedi.

"Si on ajoute toutes les passes distribuées, de dire M. Ratelle, on peut dire que quelque 9,300 personnes ont assisté à la course de dimanche".

"Sans exagérer, dit-il, il est passé 25,000 visiteurs à Valcourt, samedi et dimanche".

"L'événement, de dire M. Ratelle, a eu d'importantes retombées économiques de plus d'un million de dollars, si on inclut l'argent dépensé à Valcourt et dans les motels et restaurants de toute la région de l'Estrie".

M. Ratelle a révélé que le personnel de la compétition et les bourses ont représenté, à eux seuls, un déboursé de 100,000 \$, plus la publicité qui doit s'ajouter à cette somme.



Deux motoneigistes de Ste-Anne de Prescott, en Ontario, ont participé aux événements de la fin de semaine, à Valcourt. Il s'agit de Mm. Gilles Lavigne et Guy Binette.



M. Lawrence Langevin, président de la Fédération des motoneigistes du Québec.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)



M. Clément Robitaille, président de l'Association des motoneigistes de l'Estrie.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

tous les coins du Québec, pour assister à l'événement, à Valcourt, une petite municipalité, foyer de J.-Armand Bombardier, inventeur de la motoneige.

sateurs ne comptent que ceux qui participaient à l'épreuve, en oubliant le grand nombre de touristes qui se promenaient à Valcourt.



Les motoneiges de Finlande ont attiré l'attention de nombreuses personnes...et du photographe.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)



M. J.A. Ratelle, président et directeur général du grand prix St-Laurent.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

avons décidé que 1984 allait voir un autre festival de la motoneige, dans la région de l'Estrie".

MM. Langevin et Robitaille ont souligné que ce qui a davantage frappé les visiteurs, c'est l'accueil de la population de Valcourt.

"Ainsi, de dire M. Robitaille, un visiteur ne payait que 10 \$ pour se loger dans une résidence, pour une nuit, et prendre son déjeuner, le lendemain, et ce avec toute la



M. Gilles Hamel, directeur du club de motoneigistes Le Pionnier, de Valcourt, pose fièrement près du trophée mérité par son club, pour sa participation. M. Hamel était responsable du relié et de la signalisation.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une trentaine de nouveaux emplois, à Magog...ou ailleurs

Une nouvelle usine dans l'Estrie

SHERBROOKE — Une usine où une trentaine d'ouvriers spécialisés seront employés à la fabrication de joints d'étanchéité faits de caoutchouc et de raccords faits d'une matière plastique servant à abouter des canalisations serait sur le point d'ouvrir ses portes quelque part dans l'Estrie.

A quel endroit? Voilà le mystère. Si, à l'Agence de tamisage des investissements étrangers qui, il y a quelques jours, a autorisé un homme d'affaires de nationalité belge à aller de l'avant avec ce projet, on a mentionné le nom de Magog, dans

d'autres officines gouvernementales, on a fait mention d'autres noms et il sera sans doute difficile de percer le mystère tant que le promoteur du projet n'aura pas levé lui-même le voile sur ses intentions.

A Magog où, selon le maire, M. Antonio Lacasse, la création de nouveaux débouchés pour la main-d'oeuvre, particulièrement dans le domaine de la technologie de pointe, est la principale préoccupation des administrateurs municipaux, on refuse d'informer ou de confirmer la rumeur voulant que l'usine soit implantée dans cette ville et un mutisme tout aussi opiniâtre est observé dans d'autres villes de la région.

Bien que le choix du site de l'usine ne soit pas encore arrêté de façon définitive, du moins à ce qu'il semble, tout fait croire qu'un outillage du dernier cri y sera utilisé et que l'acquisition de cet outillage et la construction de l'édifice qui l'abritera entraîneront des déboursés de plusieurs centaines de milliers de dollars, à moins que le promoteur du projet ne jette son dévolu sur un édifice déserté par une entreprise qui n'a pas survécu à la récession.

Implantation d'un programme de planification familiale dans la région de Valcourt

VALCOURT — Le directeur du CLSC de Windsor-Richmond, M. Lalande, a révélé qu'il y aurait l'implantation d'un programme de planification familiale dans la région de Valcourt ce printemps.

Il s'agit en fait d'une équipe multidisciplinaire formée d'un médecin, d'un travailleur social et d'une infirmière qui mettront sur pied un service d'ordre préventif et curatif et établiront le programme de planification familiale. On s'occupera, par exemple, d'enseigner des méthodes contraceptives aux jeunes couples, d'apporter de l'aide aux femmes en phase de ménopause, de renseigner les gens sur les maladies transmises sexuellement.

D'autre part, précise M. Lalande, une entente pour le programme de santé et de sécurité au travail est en discussion. Ce programme, qui concerne les entreprises de 20 employés et plus, vise à une collaboration très étroite entre le CLSC et les entreprises touchant les secteurs des bâtiments et des travaux publics, de l'industrie chimique, des forêts et scieries, des mines et carrières, des fabrications de produits métallurgiques. Le but du programme est de combattre les ma-

ladies industrielles et de diminuer les risques au travail par des mesures de santé et de sécurité.

Finalement, M. Lalande a ajouté

"que la création d'un point de service, à savoir une pleine batterie de services sociaux et de santé pour la région de Valcourt, se fera miette par miette et prendra plusieurs années avant sa pleine réalisation".

Le 19 février, il y aura, à la salle municipale de Valcourt, un con-

cours d'habileté au tricot, à l'aiguille et au crochet. Des trophées de fabrication artisanale seront remis aux gagnants. Il y aura également exposition des travaux d'artisanat d'artistes de la région. Ces activités sont organisées par l'AFEAS et les Filles d'Isabelle.

Mini-sommet sur l'état de crise à Asbestos le 11 mars

ASBESTOS — Le mini-colloque visant à trouver une solution à la crise très sévère que traverse la communauté d'Asbestos, d'abord prévu pour la mi-février, se tiendra le vendredi 11 mars.

Plusieurs comités et groupes représentant les différents intérêts de la population de l'endroit répondront à l'invitation du maire Roch Fréchette, instigateur du projet. Il y aura notamment des gens du comité de reclassement, du comité d'adaptation, du comité inter-municipal, du comité des chômeurs, du cercle des affaires, du monde syndical et autres.

"L'objectif de cette rencontre, explique le maire, consiste à inviter les présidents des principaux comités à faire une rétrospective de leurs activités depuis leur

mise en fonction et de suggérer, s'il y a lieu, des recommandations afin d'en arriver à une action concertée qui soit la plus efficace et la plus positive possible, pour bien entreprendre la relance économique de notre région."

"Il est à espérer, note en outre M. Fréchette, que les gens, étant mieux informés suite à cette rencontre, pourront donner un meilleur appui à tout ce qui est et sera entrepris pour redresser la situation économique d'Asbestos et de la région de l'Or Blanc en général."

Les activités débuteront à 9 h 30, après une période d'inscription de 30 minutes, pour se terminer vers 18 heures, et se tiendront au Bar Dion, à Asbestos.

TAUX D'INTERET SPECIAL REDUIT à 12.9% pour toutes les voitures Chevrolet, Oldsmobile et les camions Chevrolet neufs 1982-83 à votre choix.

P.L.C. CHEVROLET OLDSMOBILE
John Coulombe président
EAST ANGUS — 832-2494

RECHERCHÉ • RECHERCHÉ • RECHERCHÉ
Le voici enfin! Le Vrai Portrait de l'homme le plus recherché en Estrie.
DENIS BOISVERT
HONDA
Prix spéciaux pour février seulement
L'AMI DENIS
2, rue Queen, Lennoxville, 565-1376

CHLT TV Lundi au vendredi 18 h 00
Le Monde

Règlement en vue?

VICTORIAVILLE (DG) — En dépit du rejet unanime de la requête de la ville sur les services essentiels, les deux partis se sont à nouveau rencontrés en présence du conciliateur et un espoir de règlement a germé.

Les deux parties se seraient entendues sur un texte en vue de régler le conflit qui a débuté le 23 janvier dernier.

Toutefois, avant de réviser au règlement du conflit, il faudra attendre que les termes de cette entente secrète soient acceptés par les conseillers de la ville de Victoriaville. Puis, dans un deuxième temps, s'il y a lieu, l'entente, qui serait le fruit d'un compromis à la suite du dépôt de part et d'autres de nouvelles propositions, sera soumise aux syndicats pour vote en assemblée générale et ce, dès aujourd'hui.

Hier, Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre a confirmé, qu'il y avait eu entente sur un texte et qu'il devait être soumis aux conseillers tandis que M. Roland Simoneau de la CSD a également admis, sans en dévoiler les termes, que les deux partis avaient négocié en vue de trouver une solution au conflit qui dure depuis trois semaines.

Rappelons que les trois principaux points en litige sont: le travail confié à l'entreprise privée, l'abolition de postes et la qualification.

Dans le cas du travail confié à

l'entreprise privée le conseil acceptait de faire effectuer le plus de travail possible par les employés de la ville et exigeait la possibilité de confier à l'entreprise privée les travaux qui ne peuvent être effectués d'une façon efficace ou économique par les employés de la ville.

Au niveau de l'abolition de poste le conseil s'engageait à protéger les postes actuellement occupés par les syndiqués, sauf ceux pouvant être abolis pour des raisons économiques. Cependant en cas de départ volontaire, ou de décès, la ville se réservait le droit soit de confier la tâche à un autre syndiqué, d'abolir le poste ou de le confier à l'entreprise privée.

Finalement au niveau de la qualification la ville acceptait d'accorder la préférence à un employé qualifié dans tous les cas de déplacement de main d'oeuvre ou de création de nouveau poste mais refusait de donner un essai de 30 jours à un employé non qualifié.

Les deux autres clauses qui étaient en litige au début du conflit: la pause café et les salaires ont été réglés.



Les membres du syndicat des fonctionnaires municipaux (CSD) ont continué d'effectuer un piquetage discret autour de l'Hôtel de Ville. On voit plus de pancartes que de piqueteurs.

A la mine Bell

Reprise retardée à cause de l'incendie?

THETFORD-MINES (PS) — Il est fort possible que la reprise partielle des opérations à la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines soit reportée d'une semaine en raison d'un incendie qui, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, a endommagé un panneau de contrôle dans la chambre électrique du 2e étage du vieux moulin.

Les pompiers du Service de la protection publique ont été avisés vers les 00h37 dimanche matin par un gardien de la compagnie et ce, suite au déclenchement du système automatique d'extincteur.

En arrivant sur les lieux, tout le 2e étage était rempli de fumée mais les sapeurs ont pu localiser le foyer de l'incendie. Un extincteur automatique fonctionnait déjà, causant ainsi un certain danger compte tenu de la nature de l'incendie. Les pompiers ont donc attaqué le feu avec de la poudre sèche jusqu'à ce qu'un préposé de la compagnie coupe le courant. Les six sapeurs ont alors finalisé leur travail avec de l'eau.

Selon les premières constatations, c'est un court-circuit dans un panneau de la chambre électrique qui serait la cause de cet incendie.

Le directeur général de la

mine Bell, M. Marcel DeRouin, a précisé que les dommages seront de l'ordre de 25.000 \$. Du fait que les experts de la compagnie minière n'avaient pas encore finalisé leur évaluation, ce dernier était dans l'impossibilité de savoir si les réparations pourraient s'effectuer dès cette semaine ou s'il y avait possibilité de dériver les contrôles endommagés.

Selon lui, il est possible que cet incendie retarde la reprise des opérations pour une semaine, au maximum.

Pour sa part, dans un court communiqué, la direction de la compagnie Lac d'Amiante du Québec Ltée annonce qu'elle réduira les opérations à sa division National de six à cinq jours à compter du 11 avril prochain en raison de l'affaiblissement du marché de l'amiante. Une quarantaine de travailleurs pourraient être mis à pied suite à cette réduction des opérations.

Décès de Chantal Généreux

Verdict de mort naturelle

DRUMMONDVILLE — Chantal Généreux, 16 ans, victime d'une petite querelle d'étudiants dans un autobus scolaire dans la cour de l'école Bruyère le 5 novembre dernier, est morte de façon purement naturelle.

C'est la conclusion qu'a rendue hier soir au coroner Me Marcel Bernier, le docteur Claude Grondin, pathologiste de Drummondville, après qu'il eut expliqué en détails l'autopsie qu'il avait pratiquée sur le corps de la jeune fille à l'hôpital Ste-Croix.

Le docteur Grondin, le seul témoin entendu à la reprise de l'enquête publique, laquelle avait été ajournée le 26 janvier dernier, a révélé dans une série de termes médicaux que la jeune étudiante a subi un spasme cardiaque qui aurait tout aussi bien survenir si elle s'était adonnée à un quelconque exercice physique intense. Ce spasme

coronarien, a-t-il indiqué, a provoqué un infarctus myocardique. A l'examen, il n'a toutefois décelé aucune lésion du coeur.

Toujours selon le pathologiste, la jeune Généreux était une personne prédisposée à des problèmes cardiaques, puisque d'autres membres de ses proches parents sont décédés de manière semblable.

En réponse à une question du procureur, le docteur Grondin a d'autre part affirmé n'avoir remarqué aucune marque de strangulation dans le cou de la victime, ni d'autres marques de violence, ce qui éliminait du même coup toute doute envers le jeune homme impliqué dans l'incident, prénommé Stéphane.

Devant ce témoignage et ceux des adolescents entendus le 26 janvier dernier, le coroner Marcel Bernier a donc rendu un verdict de mort naturelle sans aucune responsabilité criminelle à l'endroit de qui ce soit.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

Bibliothèque: travaux inaugurés

Les travaux entourant la relocalisation de la bibliothèque municipale ont officiellement été inaugurés hier en présence des édiles municipaux. Totalisant 800,000 \$, ils devraient être terminés à l'automne prochain.

Autres nouvelles(p.A-10)



ATTENTION

CLASSES DE FINISSANTS

83

Nous vous recommandons de placer vos commandes dès maintenant pour vos

BAGUES de FINISSANTS

Vaste sélection de modèles à votre disposition.

Prix à partir de \$35 jusqu'à \$95

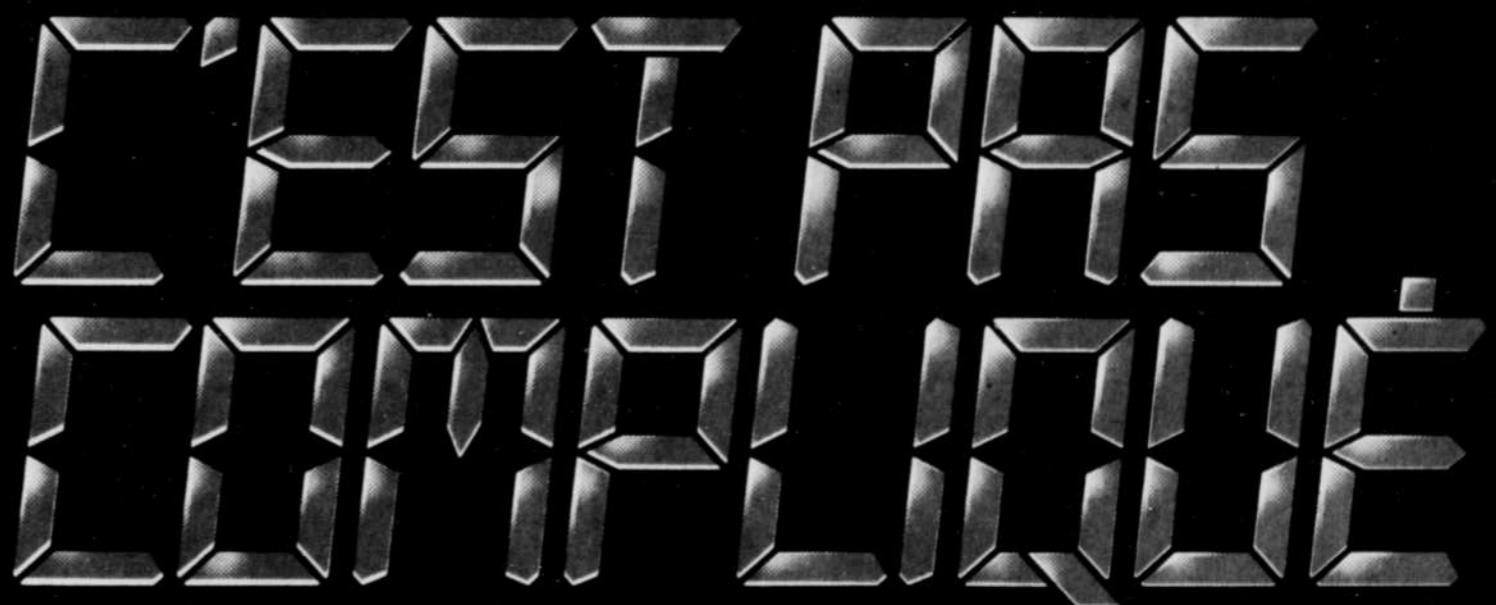


Balfour
CANADA

3850,
rue King ouest,
Sherbrooke, Québec

(819) 566-1166

avec la téléinformatique



Bell Canada, le chef de file en téléinformatique, vous donne accès à tous les avantages de la gestion informatisée... sans les inconvénients!

Bell ne vend pas d'ordinateurs. Avec les spécialistes en téléinformatique de Bell, tout se fait par transmission de données. Ainsi, nous pouvons accroître l'efficacité de votre entreprise en reliant ses différentes composantes (succursales, entrepôts, points de vente, etc.) à votre ordinateur. Nous pouvons aussi vous donner accès, en temps partagé, à des systèmes informatiques situés hors de votre entreprise. C'est cela, la téléinformatique: l'informatique "à distance".

Votre PME possède probablement déjà l'équipement requis à la gestion informatisée, comme un système de traitement de données ou de textes, un télécopieur ou même un terminal. Tout ce qu'il vous manque, c'est l'expertise en téléinformatique de Bell.

Avec une bonne gestion informatisée, vous aurez un meilleur contrôle des éléments-clés de votre entreprise: vos comptes à recevoir, vos stocks, votre liquidité, entre autres. De plus, vous serez en mesure de prendre rapidement les décisions stratégiques qui s'imposent. C'est la solution simple et abordable.

Bell Canada, le chef de file en téléinformatique, vous offre toute une gamme de services répondant aux besoins et aux moyens des PME. C'est le temps, plus que jamais, d'en tirer profit!

Appelez-nous, sans frais:
1-800-267-4747

Bell

STEINBERG

DES RABAIS JAMAIS VUS PAR ICI!

PRIX VALABLES SEULEMENT AUX MAGASINS SUIVANTS :

• 350 PLACE BELVÈDÈRE, SHERBROOKE • 3040 BOUL. PORTLAND, SHERBROOKE.

**DETERSIF
EN POUDRE
SUNLIGHT
FORMAT 6 LITRES**

3⁵⁷

**JAMBON CUIT
RÉGULIER
TAILLEFER**

**6¹³
/kg
2⁷⁸
/lb**

**CIGARETTES
MARQUES
POPULAIRES
FORMAT RÉGULIER
ou KING
LA CARTOUCHE**

1³⁹

**TOMATES
ORCHARD KING
BTE DE 796 mL**

67[¢]

**CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE
SAVEURS AU CHOIX
CONTENANT RECTANGULAIRE DE 2 LITRES**

1⁷⁷

**POMMES DE TERRE
BROSSÉES
DE CULTURE
CANADIENNE
SAC À FENÊTRE DE 20 LB**

1⁵⁸

**EAU
DE JAVEL
CONCENTRÉE
STEINBERG
BOUT. DE 3.6 LITRES**

97[¢]

**CHAMPIGNONS
DE CULTURE
CANADIENNE
BOÎTE D'UNE CHOPINE**

1¹⁸

**SAUCISSES
FUMÉES
TAILLEFER
PQT DE 454 g**

1⁵⁹

**JUS
D'ORANGES
SURGELÉ
SUN SQUEEZE
BTE DE 355 mL**

67[¢]

**POULET
SURGELÉ
CATÉGORIE "UTILITÉ"
4 À 5 LB**

**1⁹⁶
/kg
89[¢]
/lb**

**BACON
EN TRANCHES
GOÛT D'ÉRABLE
SANS COUENNE
STEINBERG
PQT DE 500 g**

2⁰⁸



Les prix annoncés sur cette page sont valables du mercredi 16 février au mardi 22 février inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

REDONNEZ DU PUNCH À VOTRE BUDGET !

Si vous en avez assez de voir s'effriter votre pouvoir d'achat, c'est le temps ou jamais de profiter des aubaines de notre cahier publicitaire de cette semaine.

Feuilletez attentivement ces 12 pages.

Rien que des produits de qualité à des prix que vous avez encore les moyens de payer.

Saisissez cette occasion d'économiser.

La force de nos bas prix est là pour donner pleins pouvoirs à votre dollar-budget.

LES JEUX DU QUÉBEC HIVER '83, PARTOUT, POUR TOUS !
STEINBERG COMMANDITAIRE OFFICIEL

STEINBERG Pleins pouvoirs à votre dollar-budget!
Du 16 au 22 février

POITRINES DE POULET FRAIS SANS DOS 317 144 /kg /lb

CUISSES DE POULET FRAIS SANS DOS 238 108 /kg /lb



ORANGES VALENCIA DE FLORIDE SUCRÉES ET JUTEUSES PRODUIT DES É.-U. GROSSEUR 80

PIÈCE **15[¢]**

DOUZAINES **179**

80 100



CHOUX DE BRUXELLES DE CALIFORNIE CANADA No. 1 PRODUIT DES É.-U.

174 79[¢] /kg /lb

NECTARINES PRODUIT DU CHILI

194 88[¢] /kg /lb

POMMES McINTOSH DU QUÉBEC QUÉBEC DE FANTAISIE SAC CELLO DE 4 LB

159

ACTINIDIA (KIWI) DE CALIFORNIE PRODUIT DES É.-U. GROSSEUR 42 PIÈCE

3 pour 99[¢]

RUTABAGAS DU QUÉBEC CANADA No. 1

22[¢] 10[¢] /kg /lb

GERMES DE LUZERNE DU QUÉBEC BOÎTE DE 4 OZ

49[¢]

PARTICIPEZ À LA PROMOTION FAMILIALE "SUIVEZ LE JEU !"

DE STEINBERG ET DU CLUB DE HOCKEY CANADIEN

De superbes cartes des joueurs du Club de hockey Canadien accompagnées de bons de rabais sur vos produits préférés

Sur demande, avec tout achat de 10\$ ou plus :
Suivez le jeu des cartes à collectionner !

Joueurs-vedettes de la semaine :

Rick Green et Bill Root

Suivez le jeu des bons de rabais à échanger !

Produits-vedettes de la semaine :

Rabais de 20¢ sur
BACON EN TRANCHES SCHNEIDERS
PQT DE 500 g

Rabais de 11¢ sur
DÉLICE-O-NOUILLES NISSIN
CONT. DE 70 g

Et pour 99¢ seulement, obtenez un magnifique album-collection avec sigle du Club de hockey canadien ou une affiche-couleur mettant en vedette 6 joueurs du Club.

Tous les détails au comptoir d'information de votre supermarché.

(Offre valable jusqu'au samedi 19 février inclusivement)

SCHNEIDERS 20¢

ÉCONOMISEZ 20¢

SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT DE BACON EN TRANCHES SCHNEIDERS PQT DE 500 g

1111119H

DÉLICE-O-NOUILLES 11¢

ÉCONOMISEZ 11¢

SUR VOTRE PROCHAIN ACHAT DE DÉLICE-O-NOUILLES NISSIN CONT. DE 70 g

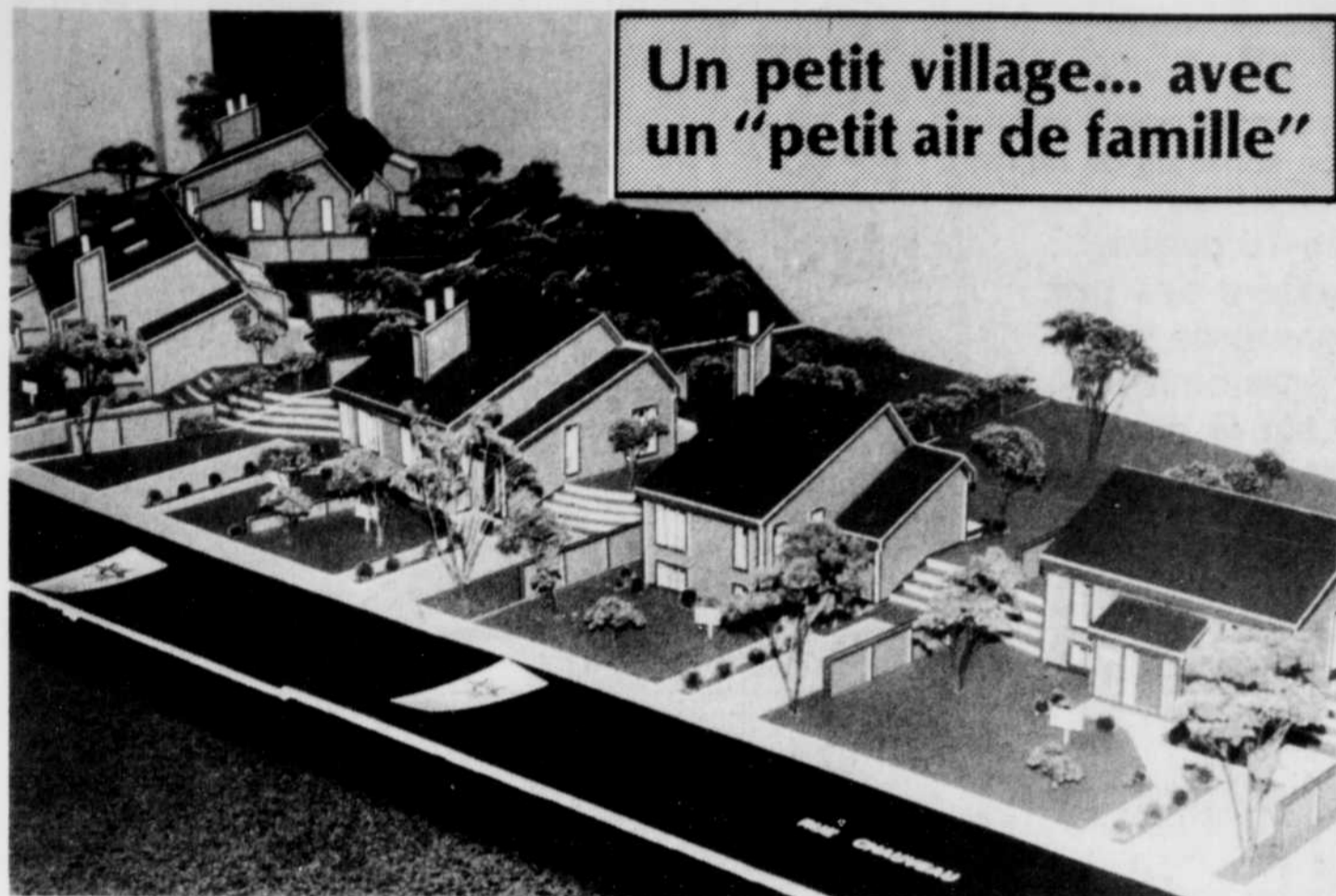
2260393

Les articles annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue du mercredi jusqu'à la fermeture mardi prochain 18h. Il est possible que certains articles particulièrement offerts dans tous nos supermarchés ou offerts dans un format différent de celui annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

la tribune

l'amiante, le centre du québec, les bois francs

Projet domiciliaire: 58 unités



Un petit village... avec un "petit air de famille"

A compter du printemps prochain, 58 nouvelles unités de maisons seront construites sur les rues Chauveau et Comtois. Ce nouveau projet domiciliaire est mené par le groupe Gestion Communart Inc. La maquette est d'ailleurs en montre à l'hôtel de ville.

(Photo La Tribune par Richard Jean)

DRUMMONDVILLE (R.J.) — Un important projet domiciliaire de 58 unités de maisons verra prochainement le jour à Drummondville.

Ce projet, mûri longtemps par les promoteurs du groupe Gestion Communart Inc. portera le nom de "La Coulée" et ses constructions seront érigées sur les rues Chauveau et Comtois dans le secteur ouest de la ville, près du Chemin du Golf.

Les promoteurs ont qualifié le projet de "fruit d'une longue réflexion de 20 ans sur l'humanité."

Une fois terminé, le projet La Coulée comptera 30 unités de maisons unifamiliales, 20 en rangée et huit maisons jumelées. Son coût total n'a toutefois pas été dévoilé.

"Il est cependant important de noter que ces maisons se vendront à des prix concurrentiels et que les acheteurs pourront bénéficier de la subvention fédérale de 3,000 \$

en faisant la demande avant le 30 avril prochain," a confié un porte-parole du groupe Gestion Communart Inc.

A l'image de l'homme

Selon l'architecte M. André Camirand, les maisons de La Coulée, étiquetées "Pro Lumina", seront des habitations ordinaires relativement simples, avec un extérieur personnalisé, mais avec une sorte d'air de famille témoignant de l'appartenance à la communauté.

Elles seront complètes extérieurement (ou presque), mais dont l'intérieur demeurera en croissance pour ainsi être modifiées à la mesure des individus qui les habiteront. Elles deviendront alors des maisons à l'image de l'homme, dit-il.

"Nous avons inventé un petit domaine, un village, dans lequel nous avons recréé des espaces et un environ-

nement aidants, ainsi que des aménagements propices à la détente, à l'action, aux jeux et au repos," a aussi expliqué M. Camirand.

Notons finalement que quatre types de maisons seront offerts. Le début des travaux est prévu pour le printemps prochain.

8

PENSEZ HIVER... CHAUFFAGE BI-ENERGIE

Subvention possible de jusqu'à **\$1450**

Nous résoudrons tous vos problèmes. Rien à vous occuper. Le tout est exécuté par des spécialistes.

Pour renseignements: **Les Entreprises SERGE LALIBERTE INC.**

1074, Route 200, St-Elle **567-9494**

8

...en bref

L'Amiante

• 57,008 \$ pour la récupération

THETFORD-MINES — Grâce à une nouvelle subvention de l'ordre de 57,008 \$, dans le cadre du programme de développement communautaire du Canada, la compagnie Les Entreprises Tuméré Inc. de Thetford-Mines pourra poursuivre sa campagne de sensibilisation auprès de la population, des commerçants et des organismes sociaux, sur le bien-fondé de la récupération des matières recyclables.

Cet atelier de travail adapté compte présentement 37 employés dont 29 personnes handicapées, 7 préposés au projet de sensibilisation et un superviseur des opérations.

L'entreprise récupère actuellement quelque 150 tonnes de matières recyclables par mois alors que sa capacité pourrait facilement atteindre près de 200 tonnes.

• Comparution reportée

THETFORD-MINES — Pour la deuxième fois consécutive, la comparution de Claude Roy Jr., principal témoin du double-meurtre survenu à Thetford-Mines le 14 novembre dernier, a été reportée par le juge Charles Cliche de la Cour des sessions de la paix du district judiciaire de Frontenac. Le présumé auteur du drame devait comparaître hier matin au Palais de justice mais des problèmes de transport ont obligé le magistrat à retarder la cause à demain.

• Election partielle

DISRAËLI — C'est M. Gaston Nadeau qui a remporté l'élection partielle au siège 3 de la ville de Disraëli. Seulement 48,3 pour cent des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote alors que M. Nadeau a obtenu 584 votes en regard de 483 pour M. Léo Morin. M. Nadeau siègera au Conseil municipal de Disraëli jusqu'en novembre 1985.

• Caisse pop: assemblée

DISRAËLI — C'est lundi le 21 janvier courant que les administrateurs de la Caisse populaire de Disraëli feront connaître les raisons qui expliquent la décision de maintenir les taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires. En contre partie, les membres auront l'opportunité d'évaluer ces arguments et d'émettre leurs opinions. Du fait qu'il existe une relation directe entre les taux payés et ceux perçus sur les prêts, les dirigeants de la Caisse invitent autant les épargnants que les emprunteurs à cette rencontre qui débutera à 20h00 à l'auditorium de l'école polyvalente de Disraëli.

• Bell: nouvel annuaire

Bell Canada distribuera entre le 17 février et le 1er mars, le nouvel annuaire téléphonique des régions de Thetford-Mines et de Victoriaville. Cet annuaire contiendra, dans la section des pages bleues, les inscriptions des municipalités. Près de 44,000 annuaires seront distribués dans les régions de Thetford-Mines et Victoriaville.

• La MRC mécontente de la réponse de Lévesque

THETFORD-MINES — Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil des maires de la municipalité régionale de comté (MRC) de l'Amiante manifeste son mécontentement face à la réponse obtenue du Premier ministre René Lévesque quant à une éventuelle rencontre pour discuter des interventions possibles du gouvernement dans le domaine de l'amiante. Au cours des derniers mois, la MRC de l'Amiante a acheminé deux lettres à M. Lévesque pour solliciter une rencontre et, dans une récente réponse, le Premier ministre réfère le Conseil des maires au ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime qui "saura mieux que quiconque expliquer les raisons qui ont prévalu à la décision de fermer l'usine de défilage B.C. II de Black-Lake et discuter avec vous des moyens pour rendre cette décision plus acceptable." Dans une nouvelle demande logée au Premier ministre, M. Nadeau soutient que l'amiante revêt une importance capitale et qu'il faut, pour pouvoir mieux planifier et diriger les efforts des agents de développement, connaître exactement les avenues probables de la politique de l'amiante du gouvernement. C'est ce qui explique l'insistance des maires de la MRC de l'Amiante à vouloir rencontrer M. Lévesque.

Centre du Québec



(Photo La Tribune par Richard Jean)

• Skier... à l'aise

Ce skieur de randonnée a fait tourner des têtes lors de son passage dans les sentiers du parc des Voltigeurs à Drummondville, se baladant en costume de bain et en chandail à manches coupés à moins de 0°C. "J'ai toujours été très résistant à mon corps," a-t-il déclaré au photographe.

Bois-Francs

• Remise en état de logements

PLESSISVILLE — Le programme d'aide à la remise en état de logements (PAREL) est maintenant en opération au sein de la MRC de l'Érable.

La responsable du programme à Plessisville, Suzanne Payeur, précise qu'il a comme premier objectif d'aider les propriétaires à faibles revenus à effectuer des réparations ou des améliorations à leurs propriétés.

Ce programme s'adresse principalement à tous propriétaires qui ont gagné, au cours de l'année précédente, entre 13,000\$ et 23,000\$. Suzanne Payeur, rappelle que pour être éligible la maison doit présenter un bris "majeur" à la charpente ou des déficiences au niveau de la protection incendie, l'électricité, la plomberie ou le chauffage.

• 6 emplois temporaires

VICTORIOVILLE (DG) — La région des Bois-Francs recevra 23,182\$ dès 143,037\$ accordé à la région 04 pour le programme "Aide à l'emploi-Projets culturels". La réalisation des projets permettra de créer 6 emplois d'une durée de 20 semaines dans les Bois-Francs.

Par ce programme, le ministre des Affaires Culturelles s'engage à verser 90% du salaire hebdomadaire d'un travailleur culturel, pour une durée de 20 semaines.

La Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs recevra 12,000\$ pour payer un coordonnateur de tournée, un ouvrier et un secrétaire; la Maison des jeunes de Warwick obtiendra 3,402\$ pour défrayer le salaire d'une animatrice, la télévision communautaire des Bois-Francs recevra 4,000\$ pour les services d'un mime et la Maison des femmes de Victoriaville 3,780\$ pour embaucher une technicienne en documentation.

• Loisirs: 3 réunions

VICTORIOVILLE — Le Conseil régional de loisir Centre du Québec (CRLCQ) tiendra trois réunions de secteurs à l'intérieur du carrefour-loisir Bois-Francs à Victoriaville, Warwick et Plessisville.

Au cours de ces rencontres on discutera de l'évaluation du programme national de soutien aux activités de loisir municipal, des programmes d'emploi d'été du Canada, du regroupement des troupes de théâtre locales de la zone Bois-Francs et bien d'autres sujets.

La première réunion du secteur Victoriaville aura lieu le mercredi 16 février à la salle de l'école de Norbertville; la seconde, du secteur Warwick, se tiendra le 23 février à l'école St-Médard et la troisième, du secteur Plessisville se déroulera le 24 février à la polyvalente La Samarre. Les trois rencontres débuteront à 19h30.

LIQUIDATION DE FIN D'ANNÉE FISCALE

<p>149⁷⁷</p> <p>Minolta AF2. Appareil 35mm à mise au point et exposition automatiques. Avec étui. Ord. 179.95</p>	<p>269⁷⁷</p> <p>Minolta XG-M. Appareil 35mm automatique avec débrayage manuel & objectif 50mm F/2. Ord. 299.95</p>	<p>217⁷⁷</p> <p>Minolta X-7. Appareil 35mm automatique avec objectif 50mm F/2. Ord. 269.95</p>	<p>344⁷⁷</p> <p>Minolta X-700. Appareil 35mm automatique programme avec débrayage manuel & objectif 50mm F/2. Ord. 369.95</p>	<p>159⁷⁷</p> <p>Yashica FX-3. Appareil 35mm compact semi-automatique avec objectif 50mm F/2. Ord. 189.95</p>	<p>99⁷⁷</p> <p>Sanyo M9901. Radio-cassette AM-FM stereo avec micros intégrés. Ord. 149.95</p>	<p>69⁷⁷</p> <p>Sanyo MG12. Lecteur de cassettes stereo portatif avec écouteurs. Ord. 89.95</p>	<p>49⁷⁷</p> <p>Sanyo RP55. Radio AM-FM stereo portatif avec écouteurs. Ord. 59.95</p>	<p>79⁷⁷</p> <p>Sanyo M2563. Radio cassette AM-FM avec micro intégré. Ord. 119.95</p>	<p>29⁷⁷</p> <p>Lloyd's N737-747. Radio AM-FM stereo portatif avec écouteurs. Ord. 34.95</p>	<p>89⁷⁷</p> <p>Sony Walkman 4. Lecteur de cassettes stereo portatif avec écouteurs. Ord. 119.95</p>																								
<p>Économisez jusqu'à 40% sur les flash, sacs, trépieds & accessoires</p>																																		
<p>329⁷⁷</p> <p>Canon AE-1 Program. Appareil 35mm automatique programme avec débrayage manuel & objectif 50mm F/1.8. Sac Fourre-tout et filtre skylight en prime de chez Canon! Ord. 369.95</p>	<p>169⁷⁷</p> <p>Canon Sure Shot. Appareil 35mm avec mise au point, exposition, avance du film & rebobinage automatiques. Ord. 219.95</p>	<p>317⁷⁷</p> <p>Nikon FE. Appareil 35mm automatique avec débrayage manuel & objectif 50mm F/1.8 E. Ord. 349.95</p>	<p>184⁷⁷</p> <p>Nikon EM. Appareil 35mm automatique avec objectif 50mm F/1.8 E. Ord. 209.95</p>	<p>SONY</p> <p>Cassettes vierges Sony pour enregistrer</p> <table border="1"> <tr> <td>LNX</td> <td>60min</td> <td>pat de 3</td> <td>ord. 9.95</td> <td>6.77</td> </tr> <tr> <td>LNX</td> <td>90min</td> <td>pat de 3</td> <td>ord. 11.95</td> <td>9.77</td> </tr> <tr> <td>HFX</td> <td>60min</td> <td>pat de 3</td> <td>ord. 13.95</td> <td>9.77</td> </tr> <tr> <td>HFX</td> <td>90min</td> <td>pat de 3</td> <td>ord. 14.95</td> <td>11.77</td> </tr> <tr> <td>UCX</td> <td>90min</td> <td>pat de 1</td> <td>ord. 6.50</td> <td>4.77</td> </tr> </table>						LNX	60min	pat de 3	ord. 9.95	6.77	LNX	90min	pat de 3	ord. 11.95	9.77	HFX	60min	pat de 3	ord. 13.95	9.77	HFX	90min	pat de 3	ord. 14.95	11.77	UCX	90min	pat de 1	ord. 6.50	4.77
LNX	60min	pat de 3	ord. 9.95	6.77																														
LNX	90min	pat de 3	ord. 11.95	9.77																														
HFX	60min	pat de 3	ord. 13.95	9.77																														
HFX	90min	pat de 3	ord. 14.95	11.77																														
UCX	90min	pat de 1	ord. 6.50	4.77																														

astral photo

POUR DES PHOTOS COULEUR
AVANCE LINE
NOTE DE DISTINCTION

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3150, boul. Portland
Sherbrooke - 567-8633